

# CONTEXTE

- Accompagnement en fin de vie
- Mise en place des soins palliatifs
  - Éviter **solitude, peur, souffrance, douleur**

# OBJECTIF

- Réflexion sur la fin de vie:
  - Réflexion centrée sur le résidant
  - Méthode d'organisation des soins palliatifs
    - mise en place
    - prise en charge
  - les grands principes
  - les paramètres
- Protocoles
- Qualité des soins
- Rôle du médecin coordonnateur

# METHODOLOGIE

1. Sources:
  - Recherche documentaire
  - Expérience personnelle (résumés d'observations)
2. Axes méthodologiques:
  - Définitions de la fin de vie et de la mort
  - Objectifs des soins palliatifs:
    - ♦ Soulager symptômes et douleur
    - ♦ Anticiper complications
    - ♦ S'enquérir des besoins et des attentes
  - Problèmes posés:
    - ♦ Mise en place des soins palliatifs
      - déterminer qui doit en bénéficier
      - identifier les causes de l'affaiblissement
      - évaluer l'état du patient
      - repérer la douleur
    - ♦ Prise en charge des soins palliatifs
      - grands principes: éthique, liberté, dignité, information, qualité
      - paramètres: respect personnalité, habitudes culturelles, cultes, rituels

# RESULTATS DE LA REFLEXION

- Protocoles
- Critères de surveillance
- Famille
- Soutien aux autres résidents
- Limites des équipes

# QUESTIONS ET DIFFICULTES

- Dualité lieu de vie – lieu de fin de vie
- Juste équilibre entre renoncement et acharnement
- Spécificités de la gériatrie
- Prise en charge de la douleur
- Éviter les hospitalisations inutiles et inhumaines
- Charge de soins et angoisse chez les soignants
- Formation du personnel
- angoisse des familles
- Limiter le risque médico-légal

# CONCLUSION

- Travail d'équipe: rôle de lien du médecin coordonnateur entre les différents acteurs de santé
- Formation du personnel
- Protocoles
- Démarche de qualité
- Prise en charge systématique de la douleur (avec le médecin traitant)
- Environnement de réseaux de soins palliatifs
- Lien avec les familles
- Annonce du décès

*Toutes ces tâches s'inscrivent dans le cadre de la mission d'acteur de santé publique qui est impartie au médecin coordonnateur: le respect des règles fondamentales gériatriques et le respect des bonnes pratiques professionnelles permettront d'améliorer la qualité de la prise en charge des personnes en soins palliatifs au sein des EHPAD.*